



## DEMANDE D'ATTRIBUTION DES PALMES DU BENEVOLAT

à M. ....

*Ce formulaire devra être retourné à la Fondation avant le 31 mars 2010 accompagné des documents et attestations permettant la vérification de l'ensemble des déclarations.*

NOM (M, MME, MELLE) (1) : .....

NOM DE JEUNE FILLE : .....

PRÉNOM : ..... SITUATION DE FAMILLE : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... LIEU : .....

ADRESSE PERSONNELLE : .....

..... ☎

PROFESSION : ..... ☎

NOMBRE D'ANNÉES DE BÉNÉVOLAT : (détail ci-contre) .....

DOMAINE ASSOCIATIF : Sportif, Jeunesse, Culturel, Social, Humanitaire (1)

Autres: (préciser) .....

ADHÉRENT À LA FONDATION DU BÉNÉVOLAT : ..... OUI..... NON..... (1)

Je soussigné sollicite l'attribution des Palmes de Bronze, d'Argent, d'Or (1) et atteste sur l'honneur de l'exactitude des titres détaillés ci-contre.

A....., le.....

À....., le.....

*Signature du Pétitionnaire :*

*Signature du Postulant :*

(s'il y a lieu)

### **En cas de demande émanant d'un pétitionnaire (2) :**

Nom, Prénom : .....

Domicilié : ..... ☎

Qualité : (Président d'Association, Maire, etc....).....

- (1) Rayer les mentions inutiles.
- (2) Le cas échéant joindre lettre de motivation

### **Conditions a remplir pour postuler a l'attribution des Palmes du Bénévolat**

- pour obtenir les **Palmes de Bronze**, justifier d'un minimum de dix années d'activités bénévoles.
- pour obtenir les **Palmes d'Argent**, se prévaloir d'un minimum de cinq années dans l'Echelon Bronze ou de quinze années d'activités bénévoles en cas de candidature présentée pour la première fois.
- pour obtenir les **Palmes d'Or**, justifier de huit années dans l'Echelon Argent ou vingt trois années de bénévolat s'il s'agit d'une première candidature.

Ces critères temporels ne peuvent, à eux seuls, motiver l'attribution de cette distinction. Le mérite des postulants et les services éminents rendus et attestés seront un critère sélectif des plus importants.

Ce formulaire dûment complété devra être retourné à l'adresse suivante :

Fondation du Bénévolat - Secrétariat du Comité des Distinctions -  
1, rue Houdon  
75018 PARIS

*accompagné :*

- **d'un historique** établi dans l'ordre chronologique et, dactylographié si possible, retraçant le parcours bénévole effectué par le postulant et récapitulé dans le tableau ci-dessous. Ne sont pas pris en compte les titres militaires, politiques ou syndicaux susceptibles d'être reconnus et récompensés par d'autres distinctions.
- **des justificatifs** signés si possible par un responsable de ces mêmes Associations ou Collectivités témoignant de l'action bénévole du postulant. En cas d'impossibilité, une attestation sur l'honneur sera exigée.
- **De la liste** des distinctions déjà obtenues (le cas échéant).

<i>Noms et Adresses des Associations ou Collectivités</i>	<i>Fonctions exercées</i>	<i>Date des fonctions</i>

**DISTINCTIONS DEJA OBTENUES (Le cas échéant)**

<b>DATE</b>	<b>NATURE</b>

Toute déclaration inexacte constatée après attribution de Palmes est susceptible d'entraîner la radiation du bénéficiaire.